1843, le Rév. M. Belcourt visita l'île du Massacre et reconnut le tumulus en question. Il recueillit sur les lieux, de la bouche d'un sauvage, le récit de cet événement tragique, dont le souvenir s'était conservé parmi eux.

Le père de ce sauvage avait aidé à donner la sépulture au P. Aulneau et connaissait, par conséquent, l'endroit

précis où reposait le corps de ce missionnaire.

Dans l'automne 1737 des voyageurs français firent prisonnier le meurtrier du P. Aulneau et se proposaient de le livrer entre les mains de la justice; malheureusement d'autres sauvages intervinrent et les forcèrent de relâcher leur prisonnier.

Les Sioux racontèrent plus tard aux Français du fort Beauharnois, que le calice, la pierre consacrée et les vêtements d'autel, tombèrent entre les mains d'une veuve qui comptait plusieurs enfants parmi les jeunes guerriers sioux. En peu de temps, ils moururent presque tous, sous ses yeux. Frappée de douleur et d'effroi, elle attribua ses malheurs à la profanation qu'elle avait faite du calice. Elle se hâta de s'en débarrasser en le jetant à l'eau.

Les voyageurs français trouvèrent néanmoins plusieurs objets qui avaient appartenu à ce missionnaire et les conservèrent comme les reliques d'un saint. Le P. de Lauzon put se procurer sa calotte et la transmit à sa mère. Plusieurs personnes prétendirent avoir obtenu des grâces signalées par son intercession.

En relisant les lettres de la collection Aulneau on est surpris d'y voir plusieurs passages qui indiquent un pressentiment bien arrêté de ce missionnaire, au sujet de sa mort prochaine. Dans presque chacune d'elles, il déclare combien il serait heureux de mourir pour le Christ, et enfin huit jours avant sa mort, il annonce au P. de Gonnor qu'il espère de terminer bientôt sa carrière.